

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000035127 Nombre de pages : 4

Concours	Section/Option	Epreuve	Matière
F C I	R 0 0 0 0	1 0 2	0 4 6 8

Que fait-on dans une bibliothèque ? Si la réponse - naturelle - qui vient à l'esprit de chacun est que l'on y lit, la pratique - ou plutôt les pratiques - invalident cette réponse. Les bibliothèques connaissent aujourd'hui une remise en question de leurs missions traditionnelles que sont l'acquisition et la diffusion du patrimoine écrit et audiovisuel et sa conservation. Dans une logique d'économie budgétaire et aussi, parfois, parce que la bibliothèque est le seul équipement d'un territoire, les bibliothèques deviennent un lieu d'action culturelle.

Si la bibliothèque a bien pour mission d'offrir des ressources documentaires, faire de l'action culturelle ne va pas de soi. Et d'ailleurs, de quoi parle-t-on quand on évoque l'action culturelle ? Quels sens lui donner en bibliothèque ?

Réfléchir aux sens à donner, c'est à la fois penser la signification et la direction. En d'autres termes, c'est se demander comment définir et développer l'action culturelle.

Se posera donc, dans un premier temps, la question des buts de l'action culturelle en bibliothèque. Une fois ces buts cernés, l'analyse finira dans un second temps les directions de développement de l'action culturelle en bibliothèque.

L'action culturelle est une notion polymorphe car elle est à la croisée des pratiques du champ culturel, du domaine social, de l'éducation et de la recherche. La définir de manière précise relève de la gageure car chaque champ couvert possède ses propres pratiques qui fisionnent les autres domaines. Cependant, Bernadette Dufrene et Michèle Bellereau, dans un article paru en 2004, montrent que les idées de "passage" et de "lien social" sont au cœur de tout dispositif d'action culturelle car l'objectif est toujours de "mettre le public au centre de la démarche". Cette volonté cadre bien avec ce qu'Emmanuelle Payen relève comme invariant dans le monde des bibliothèques : les collections. En effet, il existe une base du métier où l'action culturelle a lieu de manière presque invisible dans l'acte de valorisation, par exemple avec une table des nouveautés ou une table thématique. Dans un

N°
1/4

article du BBF, Emmanuelle Payen explique bien que l'action culturelle passe par une médiation qui transmet aux usagers des informations sur le contenu des documents. L'action culturelle se définit ainsi par une présentation, de contenus, une médiation et une valorisation afin de "rendre compte du patrimoine". A ces objectifs, Bernard Huchet, cité dans un article du BBF (2006) par Juliette Daury-Bonnet, rajoute la recherche de nouveaux publics. De nombreux auteurs insistent aussi sur la nécessité de rendre cohérente l'action culturelle en l'articulant avec la politique documentaire de l'établissement. Il en découle donc, nécessairement, un caractère protéiforme de l'action culturelle qui est appelé à évoluer au gré des collections.

Se pose aussi la question de la légitimité de l'action culturelle. En effet, l'absence d'homogénéité des pratiques - tant pour des raisons de ressources documentaires ou budgétaires que par manque de personnels, de qualifications ou d'appétences - donne une image floue de l'action culturelle. La pression des tutelles, l'impass sur les véritables motivations du public et la volonté de survivre créent bien souvent des tensions qui rendent difficile l'avènement de l'action culturelle. Cela se couple avec, notamment pour les bibliothèques universitaires un certain nombre de lois qui ont mis du temps à cadrer et circonscrire l'action culturelle. Depuis l'article 2 du décret n° 2011-996 du 23 août 2011 et la convention cadre "Université-lieu de culture" en 2013, l'action culturelle a trouvé une place plus légitime en bibliothèque universitaire, ce que tendent à prouver les analyses menées par Adèle Martin dans le cadre de son mémoire d'Enseignement de décembre 2014. Malgré cela, les bibliothèques traversent une crise réelle liée à la "fragilisation de la lecture et des pratiques culturelles des jeunes générations", comme l'explique Emmanuelle Payen. Le fait, pour la bibliothèque, de pratiquer l'action culturelle, lui permet de trouver un second souffle tout en affirmant son identité qui est aujourd'hui en "crise" (Robert Damien).

En effet, un des sens à donner à l'action culturelle en bibliothèque est celui de la création d'une identité nouvelle, plus en phase avec les publics et le territoire. Si la bibliothèque devient pourvoyeuse et productrice de contenus, alors, elle peut travailler son image. De fait, le travail de l'identité d'un établissement, et son affirmation, passe par des actions de médiation culturelle. Une action culturelle est un choix politique fait autour d'une thématique, d'un artiste, d'un corpus de documents... et ces actions évoluent en fonction d'intérêts sociaux.

Le qui est au cœur du sens de l'action culturelle, c'est le lien social et la façon dont la bibliothèque va s'intégrer et rayonner dans le territoire. Une enquête de 2009 effectuée à la BPI montre qu'il existe deux catégories de motivations principales chez les usagers : les thématiques abordées et le connaissance d'une part et, d'autre part, une appétence pour le débat, l'échange et la réflexion. Yves Gillet suggère d'ailleurs d'avoir des espaces pour accorder le travail d'interprétation et faire en sorte que la bibliothèque soit ce lien où l'on se pose ^{des questions} soi-même et aux autres. L'action culturelle, qui est le moyen d'y parvenir, se trouve aussi doté d'une fonction éminemment politique : organiser les débats et éclairer les citoyens. L'action culturelle est donc, en son sens, nécessaire en bibliothèque. Elle redonne son sens aux missions initiales de dialogue social, de formation du citoyen et de cohésion sociale dans l'espace d'un territoire. Reste à comprendre dans quels sens développer l'action culturelle.

Tout d'abord, l'action culturelle devient un incontournable du métier de bibliothécaire. À l'inverse de la façon dont une œuvre se dévoile au spectateur, le livre, lui, s'effeuille et nécessite une médiation parfois longue, mais qui est aussi à mettre en lien avec la politique documentaire. D'où un effort particulier de pédagogie. Car si l'on veut tisser des liens privilégiés et durables entre la bibliothèque et les publics, encore faut-il être capable de manager la tension entre faire vivre une collection et la conserver. Pour bien mener des actions culturelles, il est nécessaire, comme le rappelle Bernard Huchet dans L'Action culturelle en bibliothèque, de former les bibliothécaires à prendre la parole en public, à animer une table ronde, à faire une conférence... Le philosophe Robert Damien livre d'ailleurs une enumeration assez juste du métier en lien avec l'action culturelle : le bibliothécaire est "passeur", "médiateur", "transmetteur", "dynamiseur", "dynamiteur". Encore faut-il qu'il soit formé et qu'il ait conscience de son utilité. Dans tous les cas, l'action culturelle va dans le sens d'une polyvalence du métier de bibliothécaire, et aussi d'une meilleure articulation entre les collections et leur médiation. C'est, en quelque sorte, une chance de renouveler l'image de la bibliothèque.

Par ailleurs, un article d'Hélène Girard montre que l'action culturelle est un potentiel encore sous-exploité en bibliothèque. Ses analyses croisent celles d'Adèle Martin. Les bibliothèques possèdent des collections, des savoir-faire métiers et des

ancrage territoriaux forts qui devraient permettre un meilleur développement de l'action artistique. Les bibliothèques devraient miser sur la transversalité entre les différents structures ou services d'une collectivité, contractualiser les relations avec leurs partenaires, évaluer les actions et se servir des dispositifs conventionnés par l'État. Adèle Rustin pose des constats similaires pour les bibliothèques universitaires. En fait ce qui bloque le développement de l'action culturelle, c'est le fait de la considérer comme une fin alors que c'est un moyen, à la fois pour mettre en valeur et médiaatiser une collection et pour trouver de nouveaux publics. Comprendre que l'action culturelle est un outil pour les bibliothèques lui donne un nouveau sens plus porteur et dynamique.

C'est d'ailleurs pour cela que les bibliothèques qui ont fait le pari de créer une charte d'action culturelle, comme la BBLTC ou la Médiathèque André Malraux de Béziers, ont choisi de l'articuler sur leur politique documentaire et de réfléchir aux contextes économiques, sociologiques, spatiaux. Le développement de l'action culturelle passe par une contractualisation et une réflexion préparatoire. Yves Alix soulignait que, malgré les moyens importants dédiés à l'action culturelle, il était difficile d'en quantifier les effets. L'action culturelle, pour avoir sens, doit être rationalisée, comme l'attestent les chartes de la BBLTC et de la Médiathèque de Béziers ou l'expérience d'Emmanuelle Payen à la BPI. De plus, l'action culturelle nécessite editorialisation et communication car l'on est proche d'une logique "d'événementialisation" selon Bernadette Dufrene et Michèle Gelleran. Toute action culturelle est en fait une manière de mettre en valeur les collections, en attirant du public, non pas dans une optique publicitaire, mais dans une démarche qualitative visant à susciter son questionnement.

L'action culturelle en bibliothèque, si elle est protéiforme, recouvre tout de même certains enjeux majeurs : promouvoir et rendre intelligible les collections, conquérir de nouveaux publics, faire preuve d'innovation et, surtout, participer à la formation du citoyen et à la cohésion sociale. Ce nouveau défi, s'il nécessite une formation spécifique, va dans le sens d'une image des bibliothèques plus en prise avec les populations et les territoires et proposant des espaces de réflexion. Outil dynamique et politique, l'action culturelle vise à susciter le questionnement et à donner des sens aux savoirs tout en construisant le vivre-ensemble.